
Éditorial : Expériences scolaires des mineurs migrants

Editorial: School Experiences of Migrant Minors

Editorial: Experiencias escolares de menores migrantes

Maïtena Armagnague et Isabelle Rigoni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/11532>

DOI : 10.4000/remi.11532

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2018

Pagination : 7-11

ISBN : 979-10-90426-63-4

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Maïtena Armagnague et Isabelle Rigoni, « Éditorial : Expériences scolaires des mineurs migrants », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 34 - n°4 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 05 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remi/11532> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.11532>

Éditorial : Expériences scolaires des mineurs migrants

Maitena Armagnague¹ et Isabelle Rigoni²

Ce dossier s'inscrit dans la continuité de travaux sur l'éducation et la scolarisation des mineurs migrants dont d'autres résultats sont publiés par ailleurs. Tandis que certaines de ces publications entendent livrer un état des lieux de la question de l'inclusion des élèves migrants³, parfois dans une optique spécifiquement liée à l'allophonie⁴, d'autres livrent une analyse située prenant appui sur différents contextes locaux⁵. Ce numéro se distingue des autres publications par un double objectif. D'une part, les articles qui y sont présentés visent à restituer des dynamiques sociales structurantes et stables qui se construisent à partir des problématiques migratoires, celles-ci constituant le point de départ de l'analyse des situations scolaires. D'autre part, les articles abordent de façon complémentaire la question des politiques publiques et des effets des pratiques institutionnelles sur les parcours d'élèves migrants. Les analyses proposées y sont ainsi à la fois juridiques, socio-démographiques et socio-anthropologiques et ont pour particularité de viser une approche qui s'attache à la relation entre le « macro » (les lois, les institutions, etc.) et les faits scolaires, à différentes échelles d'analyse.

Les questions scolaires et migratoires sont liées depuis plus d'un siècle en France. Le pays connaît des migrations familiales depuis la seconde moitié du XIXe siècle et la question de la scolarisation des enfants migrants se pose dès la reconnaissance du caractère universel de la scolarisation par le ministère de l'Instruction publique en 1882, sous l'impulsion de Jules Ferry notamment, car l'accès à la scolarisation est déjà, pour ces populations, moins effective que pour leurs homologues de nationalité française. Dans les années 1930, près de 300 000 enfants étrangers sont scolarisés sur le territoire français et il faut attendre l'arrivée au pouvoir du Front populaire pour rappeler, par la loi du 9 août 1936, le caractère universel des lois Ferry afin que tous les enfants

1 Sociologue, Maître de conférences, Fellow de l'Institut Convergences Migrations, INSHEA, Grhapes, membre associée à Migrinter, 58-60 avenue des Landes, 92150 Suresnes ; maitena.armagnague@inshea.fr

2 Sociologue, Maître de conférences, INSHEA, Grhapes, membre associée à Migrinter, 58-60 avenue des Landes, 92150 Suresnes ; isabelle.rigoni@inshea.fr

3 Armagnague Maitena, Cossée Claire, Mendonça Dias Catherine, Rigoni Isabelle et Tersigni Simona (Éds.) (à paraître) *Enfants migrants à l'école*, Lormont, Le Bord de l'eau.

4 Mendonça Dias Catherine, Azaoui Brahim et Chnane-Davin Fatima (Éds.) (à paraître) *Allophonie. Inclusion et langue des enfants migrants à l'école*, Paris, Lambert Lucas.

5 Armagnague Maitena, Rigoni Isabelle et Tersigni Simona (Coords.) (2019) La scolarisation des élèves migrants en France, *Migrations Société*, 31 (176), pp. 17-164.

étrangers puissent avoir réellement accès à l'école. Tandis que la scolarisation des enfants migrants constitue une question politique, les pouvoirs publics s'en emparent peu, du fait notamment que la France ait tardé, à se concevoir comme un pays d'immigration (Noiriel, 1988). Néanmoins, le débat politique et les mesures législatives adoptées prennent tout de même appui sur l'héritage relatif à l'encadrement de l'enfance et de la jeunesse, en particulier migrante et itinérante (Armagnague *et al.*, 2016).

Aujourd'hui, le renouvellement des populations migrantes contribue à poser des questions inédites, avec une attention toute particulière sur l'arrivée des plus jeunes. L'impact des conflits et des désordres régionaux sur les courants migratoires est bien connu (Simon, 2008 ; Badie *et al.*, 2008). Les bouleversements engendrés par les révolutions arabes, le conflit syrien et plus globalement les déséquilibres moyen-orientaux ou africains ont des conséquences importantes en matière de flux migratoires, comme en témoigne le nombre inédit de migrants et de réfugiés tentant de traverser la mer Méditerranée au milieu des années 2010⁶. Si la France se distingue d'autres pays d'Europe occidentale par son taux relativement faible de demandes d'asile⁷, il n'en demeure pas moins que ces arrivées, inscrites dans un contexte spécifique concernant toute l'Europe, conduisent les pouvoirs publics à ajuster leur politique d'accueil.

Dans cette dynamique, la migration des mineurs revêt une acuité particulière. Le motif familial arrive en tête des motifs des premiers titres de séjour délivrés en 2017⁸. Par ailleurs, en 2016, un quart des demandeurs d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) étaient des mineurs⁹. De même, les services départementaux d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) en lien avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) indiquent une forte augmentation de cette population, multipliée par six entre 2013 et 2017¹⁰.

Quel que soit le statut des mineurs migrants, les tensions sont constantes entre, d'une part, les pouvoirs publics garants des politiques d'accueil et de séjour restrictives et, d'autre part, les acteurs éducatifs, sociaux et associatifs

6 Près de 1 million de migrants et réfugiés ont traversé la mer Méditerranée en 2015 (contre 219 000 en 2014) selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont 3 700 y ont perdu la vie. De plus, l'Organisation internationale des migrations (OIM) estime que plus de 34 000 migrants et réfugiés se sont rendus la même année en Bulgarie et en Grèce après avoir traversé la Turquie. « Le total représente le flux migratoire le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale » en Europe précise l'OIM dans une note envoyée aux médias en décembre 2015.

7 Selon Eurostat, 84 270 demandes d'asile ont été déposées en France en 2016 contre 745 155 en Allemagne et 122 960 en Italie, sur un total de 1 259 955 dans les vingt-huit pays de l'Union européenne. Cf. Eurostat, Demandeurs et primo-demandeurs d'asile - données annuelles agréées, [en ligne] consulté le 06/07/2017. URL : <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tps00191&plugin=1>

8 Ministère de l'Intérieur, *Statistiques annuelles en matière d'immigration, d'asile et d'acquisition de la nationalité française*, 16 janvier 2018, [en ligne] consulté le 03/12/2018). URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Communiqués/Communiqué-de-presse-Statistiques-annuelles-en-matiere-d-immigration-d-asile-et-d-acquisition-de-la-nationalite-francaise>

9 Les données Eurostat sont disponibles en ligne : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/main/>

10 Ministère de la Justice (2018) *Rapport annuel d'activité 2017. Mission Mineurs non accompagnés*, 27 p., [en ligne]. URL : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/RAA-MMNA-2017.pdf

œuvrant en faveur des droits de l'enfant et du droit à la scolarisation. L'École en effet, d'un point de vue social et symbolique, exerce de façon historique un rôle important dans la participation sociale des migrants et de leurs enfants, et met en évidence des dynamiques sociales, spatiales, institutionnelles et politiques dépassant le strict cadre scolaire.

Dans le contexte des migrations juvéniles en pleine évolution, ce numéro vise à interroger les dynamiques participant à la construction des expériences scolaires des enfants et des jeunes migrants. Il s'inscrit dans le cadre de différentes réflexions menées lors de travaux ayant pour thématique l'École et la migration, en lien avec les programmes de recherche MIGRITI, SAJE, EVASCOL et EDUCINCLU sur l'éducation des enfants et jeunes migrants¹¹. Plusieurs interrogations sont posées. Quels sont les cadres institutionnels et réglementaires organisant – parfois de façon coercitive – la scolarisation des enfants et des jeunes migrants ? Si le droit à l'éducation en France est un principe relativement ouvert dans la forme, son application est parfois plus restrictive et hétérogène (Armagnague-Roucher *et al.*, 2018). Quels sont les effets de ces contextes sécuritaires et « insécurisants » sur les enfants et jeunes, sur leur vie à l'école ? Comment ces enfants arrivent-ils à bâtir leurs expériences scolaires dans des cadres si contraints et si peu anticipables ? Par ailleurs, les mineurs migrants arrivent souvent dans des lieux résidentiels précaires, souvent défavorisés ou marqués par d'importantes ségrégations et parfois par des tensions ethno-raciales. Ainsi, en migrant, les enfants et les jeunes découvrent souvent de nouvelles formes de participation sociale, associées notamment à la relégation juvénile urbaine et à diverses formes de discriminations, de stigmatisations et de marginalisations. Les socialisations de ces populations enfantines et juvéniles vont s'en trouver profondément refondées et diversifiées, les modalités par lesquelles elles vont pouvoir élaborer des choix s'en trouvent affectées. Au final, le rapport que ces enfants et jeunes ont de leur propre parcours scolaire s'en trouve changé. De même, les dynamiques migratoires sont reconfigurées par les parcours scolaires qui en deviennent une matrice structurante.

Différentes échelles d'analyse sont mobilisées dans ce numéro et visent à travailler notamment sur les politiques publiques, ainsi que sur les réalités et les pratiques institutionnelles ou leurs effets, sur les parcours sociaux d'enfants et de jeunes migrants à l'école ou au collège. Les articles proposent des pistes d'analyse juridiques et socio-démographiques macro-sociales d'une part et, d'autre part, des clés de réflexion quant aux modalités concrètes d'agencement des situations socio-scolaires dans différents contextes, tout en portant une attention spécifique aux manières d'enquêter sur les mineurs, dans et hors l'École, d'un point de vue qualitatif. À ce titre, les enquêtes auprès d'enfants et de jeunes migrants posent la question épistémologique et éthique de la place du chercheur en situation d'enquête et celle des modalités de recueil des données, situation toujours liminaire qui nécessite des formes méthodologiques contingentes (Armagnague et Rigoni, 2016) et hybrides (Armagnague *et al.*, 2017), ce qui participe, de façon stimulante, à nourrir les réflexions épistémologiques et éthiques quant aux recherches relatives à l'enfance et aux migrations.

11 MIGRITI (2014-2017) a été financé par l'Université Paris Lumières (UPL) ; SAJE (2016), par la MSHS de Poitiers ; EVASCOL (2015-2018), par le Défenseur des droits ; EDUCINCLU (2016-19), par l'IREES.

L'article de Jean-Luc Primon, Laure Moguérou et Yaël Brinbaum propose une lecture macrosociale des parcours scolaires des enfants en situation de migration à l'École en France, au regard des données de l'enquête statistique Trajectoires et Origines (TeO). Après un rappel des recherches à visée statistique qui ont porté sur ces publics scolaires qualifiés selon les époques d'« élèves étrangers », d'« enfants de travailleurs immigrés » ou de « primo-arrivants », les auteurs présentent les principales caractéristiques socio-démographiques des migrants arrivés en France avant l'âge de la fin de scolarité obligatoire et qui étaient âgés de dix-huit à trente-cinq ans à la date de l'enquête TeO. Ils livrent ensuite une analyse des parcours scolaires et des niveaux de diplôme, en portant une attention particulière au passage des migrants arrivés en cours de scolarité dans les différents dispositifs d'accueil pour élèves primo-arrivants ou allophones, mais aussi dans les classes de l'enseignement adapté ou de préapprentissage de type SES, SEGPA, CPA, CPPN, etc. Il s'agit de se demander si les élèves qui ne maîtrisaient pas ou peu le français à leur arrivée en France ont pu fréquenter les dispositifs d'accueil spécifiques et dans quelle mesure il existe (ou non) une surreprésentation statistique des enfants migrants dans les classes adaptées des établissements. En d'autres termes, l'objectif est de savoir s'il existe des formes de relégation instituée ou de discrimination institutionnelle à l'égard de ces publics scolaires. Enfin, les auteurs s'intéressent à l'expérience des élèves en situation de migration telle qu'elle est subjectivement reportée à partir de questions sur les traitements scolaires favorables ou défavorables qu'ils auraient vécus. Ils montrent la façon dont les premiers résultats semblent indiquer une expérience de l'École en France perçue plutôt positivement en dépit de parcours scolaires difficiles en comparaison avec les descendants d'immigrés (nés en France de parents immigrés) en particulier.

L'article de Maïtena Armagnague propose une analyse de l'expérience scolaire des enfants et jeunes migrants comme structurée à partir d'une tension entre des logiques républicaines-libérales caractérisant le système éducatif français, et la conjoncture socio-politique organisant des politiques migratoires restrictives. Ceci a pour effet de « brouiller » l'opérationnalisation du droit à la scolarité et de déstabiliser les pratiques scolaires des acteurs éducatifs, mais aussi des enfants et de leurs référents éducatifs. Une confrontation entre le temps scolaire et les impératifs sociaux de l'expérience des enfants et jeunes vient alors reconfigurer des parcours scolaires marqués par leur imprévisibilité. Cette situation participe à la production de pratiques éducatives éparées et parfois troublées pour les acteurs éducatifs, les élèves et leurs proches qui ne parviennent pas toujours à cerner les légitimités politiques et philosophiques des orientations institutionnelles scolaires.

Marie Françoise Valette s'attache pour sa part à préciser la distinction souvent négligée entre le droit à l'éducation et l'obligation scolaire, en s'appuyant sur les principales sources juridiques internationales, européennes et françaises. Prenant pour exemples les refus d'inscription d'enfants migrants à l'école maternelle par certaines municipalités, ainsi que sur les refus de scolarisation des MNA de plus de seize ans, l'auteure souligne la répétition de ces situations tout en proposant une lecture juridique. Analyser les obligations incombant respectivement aux pouvoirs publics et aux parents ou tuteurs permet de mieux comprendre l'origine des confusions entre le droit à l'éducation et l'obligation scolaire, et de les replacer dans une perspective historique enrichissante.

Gwenaëlle Audren, Virginie Baby-Collin et Marguerite Valcin interrogent le rôle de l'école élémentaire dans les quartiers populaires où réside une importante population de migrant-e-s primo-arrivant-e-s. Leur réflexion présente les résultats d'une enquête qualitative menée dans un quartier populaire du centre de Marseille. Les auteures analysent l'école comme une ressource tout autant que comme un lieu de ressources dans l'espace urbain. Elles présentent la manière dont les professionnels de l'éducation s'ajustent et s'engagent dans leurs pratiques auprès des populations primo-arrivant-e-s, notamment dans une fonction d'intermédiaire.

Simona Tersigni et Lorenzo Navone centrent leur réflexion sur l'inclusion d'une population juvénile — les élèves en provenance d'Italie, mais d'ascendance nord-africaine — qui a déjà connu des expériences migratoires et scolaires dans plusieurs pays. Au moyen d'une analyse fine des modalités d'accueil et d'accessibilité de ces élèves aux dispositifs spécialisés et à la classe ordinaire dans l'académie de Strasbourg, les auteurs interrogent le fonctionnement de l'institution scolaire française, et dénoncent des politiques éducatives d'urgence.

Enfin, l'article d'Alexandra Vié propose une analyse de la question scolaire et migratoire en territoire-frontière de Guyane en montrant les effets d'ancrages et d'investissements territoriaux caractérisant les enfants et leur famille. Ces pratiques du territoire et la façon dont elles sont restituées par les enfants et jeunes concernés au cours de récits, construisent les parcours scolaires bien plus que ne le font les dimensions socio-administratives ordinaires.

Références bibliographiques

Armagnague-Roucher Maïtena, Cossée Claire, Mendonça-Dias Catherine, Rigoni Isabelle et Tersigni Simona (2018) *Étude sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)*, rapport de recherche, EVASCOL, Défenseurs des Droits, [en ligne]. URL : https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_evascol_032019.pdf

Armagnague Maïtena, Cossée Claire, Cossée-Cruz Emma, Hieronimy Sophie et Lallouette Nancy (2017) Combiner sociologie et arts dans le recueil de données. Éléments vers une conceptualisation des méthodes artistiques dans les enquêtes qualitatives : l'exemple d'une recherche sur la scolarisation des enfants migrants, *Migration Société*, 167, pp. 63-76.

Armagnague Maïtena, Cossée Claire, Rigoni Isabelle et Tersigni Simona (2016) *Infanzia e gioventù migranti alla luce delle istituzioni socio-educative in Francia, Autonomi locali e servizi sociali*, 34 (3), pp. 393-414.

Armagnague Maïtena et Rigoni Isabelle (2016) Saisir le point de vue de l'enfant. Enquêter sur la participation socio-scolaire des élèves migrants, *Recherches qualitatives*, 17, HS 20, pp. 311-329.

Badie Bertrand, Devin Guillaume, Brauman Rony, Decaux Emmanuel et Wihtol de Wenden Catherine (2008) *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 126 p.

Noiriel Gérard (1988) *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 496 p.

Simon Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.